lue le 3 mai

Rembervilles le 28 avril 1781

n.° 10.

Maladie du genou.

Monsieur

Je crois devoir informer Messieurs de l'academie de Chirugie d'une maladie qui à attaqué un jeune homme de cette ville, que je crois neuve pour la chirugie, non pour son caractere; mais pour son volume. Il y à six ans que le nommé Joseph Bernadin âgé de 20 ans alors Cloutier de profession vint me consulter pour une enflure qu'il avoit au Genoul droit, l'ayant interogé pour savoir s'il n'avoit pas reçu de coups de ou cette partie, ou fait quelques chutes qui ait pû donner lieu a cette enflure, il me repondit quil y avoit long tems quil avoit fait une chute en dansant qui lui avoit occasionné une legere douleur a cette partie; mais quelle n'avoit pas été de longue durée: d'aprés cela, j'examinai la maladie que je jugé être une Anquiloze naissante; et comme il n'étoit pas encore totallement privé du mouvement d'extension et de flection de cette partie, je jugé que la soudure n'avoit point encore acquis une consistance assés solide pour ne pouvoir pas en esperer la fonte. En conséquence je lui conseillai de se faire saigner et purger, et de partir tout de suite aprés pour aller faire usage des eaux de Plombieres, la saison étant alors favorable, et imaginant d'ailleur quil n'y avoit point de moyen plus sûre pour operer sa guérison: mais il négligea de

AR C 41
115

S'il employes, il se maria un an après cet avis donné,
il a continué encore l'espasse de cinq années a travailler de
son métier la jambe tendue et apuyée sur un bloque pandant:
et depuis ce tems la thumeur s'est acrue gradatimement et si
considerablement qu'au bout de ce tems il n'a pû travailler,
il s'est trouvé obligé de tenir le lit, non par rapport aux douleurs
quil ressentoit, que de son aveu etoient très supportable: mais par
le volume et le poids énorme de cette thumeur qui s'est repandue
sur toute la cuisse et ne s'est terminée qu'au col du femure.
n'ayant pû revu le sujet depuis ma premiere visitte, jai pensé
quil avoit suivis mon avis, et que les eaux avoient operer sa
guerison. mais ma surprise fut grande au mois de décembre
dernier, d'aprendre par la rumeur publique que cet homme
avoit une cuisse affreuse; et que Mess. les médecins de
cette ville le voyoient frequemment: cela exitat ma curiosité, et me
transportai chez lui, et ayant levé son drap j'aperçu en effet
une cuisse de quatre pieds de diametre sur toute la longueur,
le genoul y compris, et la jambe étoit dans son état naturel.
je tatai cette thumeur qui étoit aussi dure que le corps de los.
la peau considerablement tendue, les vaisseaux cutanés fort gros
et plein d'un sang très noir, ce qui se voyoit aisément a raison
du luisan de l'épiderme, a l'extremité inferieur de la cuisse
sur la surface de cette grosse thumeur: il y en avoit deux
autres de la grosseur d'une demie bouteille chacune, lesquelles
étoient molasse et sans fluctuation. jai retourné plusieurs fois
voir le malade que jai toujours trouvé de même, buvant et
mangeant a son ordinaire, et sa nature faisant ses fonctions
a ce quil m'a assuré, quoi quil avoit cependant un petit mouvement
de fievre lente, mais si legére quil n'en perdoit point l'apetit:
de sorte quil n'étoit fatigué que du volume et du poids de la
thumeur qui a vue d'oeil devoit être au moins de 55 a 60
livres. ce volume et la dureté de cette thumeur, m'a fait

juger que le femure étoit exostozé: je voulu m'en
Instruire mieux le 22 de ce mois, jour que j'apris la mort
du sujet. je me transportai chez lui a l'effet d'ouvrir la
Thumeur dans toute sa longueur: mais il ne fut pas possible
d'en faire la tentative, je trouvai toute cette partie absolument
sphacelée suintant par plusieurs petites ouvertures qui s'étoient
pratiquées, une sanie purulante qui infectoit toute la maison. —
je me contentai de plonger un très grand scalpelle dans la
Thumeur jusqu'a l'extrémité du manche sans sentir aucune
résistance, il sorti par cette ouverture une quantité de vent et
un torrent de sanie qui affessa beaucoup la Thumeur, —
il ne me fut pas possible d'en tenter d'avantage a raison de
l'infection quelle repandoit. J'aurois eu l'honneur, Monsieur, de
vous informer plutot de cette maladie si j'avois entrevu —
quelques moyens de pouvoir tenter un traitement pour en
obtenir la guérison; mais j'ai su d'ailleurs que le sujet touchoit
a sa fin et qu'il ne pourroit plus vivre long tems, c'est pourquoi
j'ai jugé qu'il falloit attendre ce moment afin de pouvoir —
mieux assurer a Messieurs de l'academie la naissance,
le progrès et la terminaison de cette Thumeur monstrueuse —
qui tire selon moi son principe d'un vise scrophuleux —
dans le sang qui s'est communiqué insensiblement a tous les
fluides, et que la chute que ce jeune homme a fait a pû
contuser les ligamens de la Rotule, ainsi que les —
differentes membranes qui récouvre l'articulation, et que —
cette contusion négligée a pû alterer la synovie destinée
a abreuver cette partie pour la facilité de son mouvement,
et que l'indolence que l'on apporte a faire mouvoir une
partie qui fait souffrir par les mouvemens qu'elle doit —

n.° 25.

faire naturellement, permet necessairement aux liqueurs destinées a entretenir et faciliter ses differens mouvements de s'epaissir et de rendre les mouvements toujours plus dificulteux, pourquoy le sujet fait moins d'effort pour les rapeller a raison de l'augmentation de la douleur qui est relative a l'epuisement et au volume des liqueurs amassées en trop grande quantités, ce qui devient alors corps étranger. Ces circonstances jointes aux vises interne, il s'ensuit que la partie devient le foyer de la chute de toutes les humeurs, étant la plus foible de toute l'habitude du sujet, lesquelles s'acroissant s'epaisissent de plus en plus et forme des thumeurs plus ou moins volumineuses, mais conserve toujours le caractere de l'humeur qui concours a leurs accroissement.

Voila, Monsieur, le recit exact de cette terrible maladie, et ma façon de penser sur icelle; j'espere que l'on voudra bien pardonner le mauvais stile avec lequel je la rend, n'étant pas coutumiée d'adresser des memoires a une Société aussi respectable. mais j'espere que si je suis assez heureux pour meritter son indulgence, qu'il s'y présentera d'autre occasions pour lui prouver, ainsi qu'a vous le respect, avec lequel

J'ai l'honneur d'être.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

N. Thouvenin

M.tre archichirurgien et juré de la ville et chirurgien de l'hôpital de Rambervillers en Lorraine